

● **À la une**

En bref

P.06

● **Le grand angle**

La branche EPNL

P.11

● **Des hommes et des territoires**

Bonne pratique

P.29

● **Intercours**

La pause spirituelle

P.36

L'ACTUALITÉ INDISPENSABLE À LA GESTION DE VOTRE ÉTABLISSEMENT



EPNL, une branche dynamique !

Une branche qui se la joue collectif

P.11



JOURNÉE SOCIALE 2023
EPNL, une branche qui joue collectif !

La Journée sociale du collège employeur se déroulera en mode hybride le 4 octobre en partenariat avec la Caisse d'Epargne, un de nos partenaires bancaires institutionnels. Les représentants du Collège employeur, des organisations syndicales et des fédérations territoriales d'Ogec (Udogec et Urogec) seront invités en présentiel dans les locaux de la Caisse d'Epargne à Paris. L'ensemble du réseau sera invité à se connecter via un lien qui vous sera communiqué à la rentrée. Vous pouvez dès lors et déjà découvrir le programme qui a été dévoilé dans la dernière lettre Actu-social : [lire la lettre No.42](#)

Rendez-vous le 4 octobre à partir de 9h30 !



François Roux, administrateur de la Fédération nationale des Ogec, membre de la présidence de la CPPNI EPNL

“ Rendre la branche plus attractive : un des axes stratégiques de la Fédération nationale des Ogec

I | EPNL, une branche... qui joue collectif !

Une convention collective unique est en place depuis le 1^{er} septembre 2022. Une nouvelle étape s'ouvre pour la branche qui incarne un des axes stratégiques de la Fédération nationale des Ogec : rendre la branche plus attractive et rendre les droits des salariés plus effectifs. Une vraie démarche de management ! Dans le contexte économique difficile que nous vivons, le dialogue social reste la clé pour adapter les droits des salariés aux évolutions des conditions d'exercice de l'enseignement : reconnaître l'ensemble des salariés via leurs compétences, fidéliser ceux qui travaillent dans les établissements scolaires, tout en favorisant leur mobilité géographique et professionnelle, et enfin attirer de nouveaux collaborateurs. Nous avons mis en avant dans ce grand angle un des piliers de cette action, celle de la reconnaissance des compétences via des certifications que nous souhait-

tons développer pour tous les métiers : la filière éducative, les métiers de la gestion, demain le numérique, les métiers de la propreté, de l'entretien et de cuisine. Enfin nous devons porter une attention particulière au bien-être de nos salariés et futurs salariés. Cela s'incarne par une politique de prévention des risques professionnels, des régimes de protection sociale exigeants et un fonds social performant. Enfin, un éclairage particulier est donné sur une politique émergeante d'aide aux aidants. EEP Santé, EEP Prévoyance, EEP Prévention et EEP Solidarité, ne sont pas que des logos, ce sont des politiques partagées qui répondent à ces ambitions. Le rendez-vous est donné le 4 octobre à la Journée sociale du Collège employeur où tous ces éléments seront présentés avec comme fil conducteur la doctrine sociale de l'Église : "L'EPNL, une branche qui joue collectif".

Ours

Mag des Ogec ISSN 2729-4609 - Dir. de publication : Hervé de Kerdrel - Chargée de publication : Marine de Montalivet - 277 rue Saint Jacques - 75005 Paris 5^e - Tél : 01 53 73 74 40 - contact@fnogec.org - www.fnogec.org - @Adobe Stock

s o m m a i r e

La voix du réseau	P.03
L'édito	P.03
À la une	P.05
En bref	P.06
Domaines d'expertises	P.07
Comptabilité & gestion	P.08
[LE GRAND ANGLE]	P.11
EPNL, une branche dynamique !	
Des hommes et des territoires	P.22
Le concours	P.25
La bonne pratique	P.29
Le témoignage	P.31
Intercours	P.33
La pause ludique	P.34
La pause spirituelle	P.36

| À la une

[Actualités]
06 Brèves générales



À LA UNE

En bref



I EPNL, une branche qui joue collectif !

Avec la convention collective unique, une nouvelle étape s'ouvre pour la branche de l'EPNL : la rendre plus attractive et rendre les droits des salariés plus effectifs. Si vous souhaitez en savoir+, rendez-vous à la [Journée Sociale 2023](#) le 4 octobre.



I Mag des Ogec : feuilletez le hors-série #JF23

Faites un arrêt sur image, (re)plongez dans les JF23, et découvrez un hors-série qui revient sur ce congrès inspirant. Retrouvez tous les replay des conférences sur notre chaîne YouTube : [feuilleter le Mag](#)



I Affaires sociales : la lettre Actu-social No.42 a été publiée

Découvrez les dernières actualités à connaître en matière sociale et notamment les dernières informations concernant la Journée Sociale 2023 qui aura lieu le 4 octobre en mode hybride et qui sera co-

organisée avec notre partenaire la [Caisse d'Épargne](#). Retrouvez également les informations paritaires, un point sur l'apprentissage, la retraite ou encore sur la grille d'entretien triennal : [lire la lettre No.42](#)

I Webinars : les replay à (re)voir

Les 6 et 11 juillet ont eu lieu deux webinars que nous vous invitons à regarder et qui vous permettront de bien préparer votre rentrée. Soyez incollable sur le [formulaire Cerfa du contrat d'apprentissage](#) ainsi que sur les [placements éthiques](#) qui sauront optimiser performance et impact social.



| Domaines d'expertise

- 08 Assurance scolaire : rappels pour préparer la rentrée
- 09 Rejoignez un appel d'offres groupé pour acheter moins cher votre énergie
- 10 Énergie : anticipez et renégociez vos contrats





Assurance scolaire : quelques rappels pour bien préparer la rentrée scolaire

L'assurance scolaire est un contrat spécifique, conçu pour couvrir les dommages subis ou occasionnés par les élèves dans le cadre des cours et des activités organisées par l'établissement. La [Mutuelle Saint-Christophe assurances](#) précise les contours de ce contrat et rappelle qu'il appartient à l'établissement de collecter les attestations d'assurance des familles en début d'année scolaire afin de s'assurer que les élèves sont couverts.

Pour couvrir les dommages occasionnés par les élèves, "l'individuelle accident" est obligatoire pour les activités extra-scolaires, et fortement recommandée pour toutes les activités scolaires qui relèvent de l'Éducation nationale : enseignement et sorties obligatoires. Une activité obligatoire est une activité gratuite définie à l'intérieur du programme scolaire, qui se déroule pendant le temps scolaire (une sortie hebdomadaire à la piscine...). Si dans ce cadre, il est fortement recommandé aux familles de souscrire une assurance, l'enfant pourra tout de même participer à l'activité s'il n'en dispose pas. Les activités périscolaires sont des activités qui précèdent ou suivent le temps scolaire : accueil du matin, pause déjeuner, étude dirigée, nuit (une classe verte ou un échange linguistique...). Sont également considérées comme des activités périscolaires celles qui s'effectuent strictement pendant le temps scolaire, mais pour lesquelles une participation financière est demandée aux parents. À la différence des activités obligatoires, il est indispensable pour les familles d'assurer leurs enfants pour ces activités dites périscolaires. En l'absence d'assurance, le chef d'établissement peut s'opposer à la présence de l'enfant lors de ces activités.

Simplifiez-vous la vie et souscrivez à une assurance scolaire pour tous les élèves

L'assurance scolaire proposée en adhésion globale par l'établissement scolaire répond à un enjeu de sécurisation des activités, et de simplification administrative, à la fois pour les parents et l'établissement. Pour en savoir plus, rapprochez-vous de votre assureur.

© Adobe Stock



Retrouvez dans la documentation d'Isidoor une fiche pratique complète sur les assurances dans un établissement scolaire :
<https://infos.isidoor.org/kb/assurances/>



Energie : profitez de cet été pour anticiper et renégocier vos contrats

À la suite d'une année 2022 particulièrement mouvementée dans le secteur, les cours du marché se sont détendus sur le gaz et l'électricité ; une bonne nouvelle pour l'économie et les Ogec. Mais l'hiver 2023-2024 s'annonce encore compliqué. **Mon Courtier Energie** vous rappelle une règle essentielle pour bien gérer vos contrats : **anticipez leur renouvellement !**

Si le marché de l'énergie retrouve des couleurs au premier semestre 2023, les prévisions concernant l'hiver prochain sont relativement pessimistes à plusieurs niveaux : approvisionnement en gaz se resserrant en juin, sécheresse générale sur l'année qui annonce des difficultés sur la gestion de l'eau (refroidissement des centrales nucléaires, barrages hydroélectriques) ou encore centrales nucléaires vieillissantes qui ne produisent pas la totalité de l'énergie d'un parc nucléaire à régime normal. L'accumulation de ces enjeux annonce malheureusement encore un hiver 2023-2024 compliqué.

Ainsi, nous conseillons à tous les établissements scolaires d'anticiper au maximum la renégociation des contrats de fourniture d'énergie. Ouvrir le dossier le plus tôt possible (un an avant l'échéance de ces contrats par exemple) est une très bonne chose, le meilleur moyen d'obtenir des bons prix est d'acheter lorsque le marché est en baisse. Anticiper l'achat, c'est pouvoir comparer les offres en toute sérénité et obtenir des prix de marché lointains qui sont moins chers que des prix de marché proches. La période actuelle est plutôt favorable : avant de partir en vacances, lancez-vous dans la renégociation de vos contrats pour aborder une rentrée plus sereine.

Actu Energie : <https://www.moncourtierenergie.com/nos-actus/actualite-de-lenergie/> © Adobe Stock



Vous n'avez pas le temps ou n'y comprenez rien, sollicitez l'aide de Mon Courtier Energie

Face à l'augmentation des prix du gaz et de l'électricité l'année dernière, il n'a jamais été aussi important de comparer les prix, d'analyser les différentes offres du marché et surtout, de comprendre quels sont les coûts facturés liés à la facture d'énergie.

Chez **Mon Courtier Énergie**, la consultation des fournisseurs est sans frais pour l'établissement scolaire. Attention aux mandats proposés par d'autres courtiers qui pourraient vous engager sur une souscription.



Achetez moins cher votre énergie en rejoignant un appel d'offres groupé avec d'autres Ogec

Après la proposition du diocèse d'Angoulême en février dernier, la Fédération nationale des Ogec relaie une nouvelle opportunité de rejoindre un appel d'offres groupé à la rentrée, avec [Mon Courtier Énergie](#) et [les GAEI](#). Rejoindre cet appel d'offres, pour l'achat de gaz et/ou d'électricité, c'est compter sur la puissance du réseau et l'aide d'un courtier expert dans le domaine de l'énergie pour faire des économies.



Comment cela fonctionne-t-il ? Mon Courtier Énergie propose de lancer en septembre 2023 un appel d'offres groupé pour tous les Ogec intéressés. Mon Courtier Énergie reviendra ensuite vers les Ogec ayant participé à l'appel d'offres avec des offres tarifées de fournisseurs. Si les offres ne vous semblent pas intéressantes, vous serez libre de refuser, c'est un point important. Pour rejoindre l'appel d'offres, votre contrat de fourniture de gaz et/ou d'électricité doit impérativement se terminer avant le 31 décembre 2024. Les offres n'étant valables que quelques jours, il faudra être réactif. Désignez vite quelqu'un qui aura cette responsabilité et qui pourra signer le contrat lorsque les offres seront reçues.

Comment participer à cet appel d'offres national de gaz et d'électricité ?

Pour participer à cet appel d'offres groupé, envoyez avant le 10 septembre 2023 par mail à Pierre Riaud, [\[p.riaud@moncourtierenergie.com\]](mailto:[p.riaud@moncourtierenergie.com]), une copie recto-verso d'une facture d'énergie datée de moins de 6 mois (gaz et/ou électricité) ainsi que la date d'échéance de votre contrat. Objectif : lancer l'appel d'offres avant début octobre. Plus vous serez nombreux à y participer, plus les conditions seront avantageuses !

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter Pierre Riaud, le directeur de l'agence de Vannes et le coordinateur de l'appel d'offres groupé : p.riaud@moncourtierenergie.com



| EPNL, une branche dynamique !

Dans ce grand angle nous avons voulu insister sur un thème qui occupe la branche depuis de nombreuses années : la montée en compétences, avec des exemples concrets et des retours d'expérience.

Nous avons aussi voulu vous présenter le début d'une réflexion sur l'aide aux aidants : sujet clé car 80% des salariés sont des femmes avec une moyenne d'âge de 48 ans et à temps partiel pour la grande majorité. Grande sensibilité à l'aidance avec ce que cela comporte en matière d'articulation entre vie personnelle et vie professionnelle.





Proches aidants : comment concilier vie pro et vie perso ?

Certains salariés aident régulièrement un proche âgé ou malade. Cela constitue autant une forte contrainte sur leur emploi du temps qu'une importante charge mentale. Comment la branche et l'établissement peuvent-ils aider ces salariés à concilier leur vie personnelle, comprenant leur vie d'aidant, et leur vie professionnelle ?

Le proche aidant est une personne qui vient en aide, de manière régulière et fréquente, à titre non professionnel, pour accomplir tout ou partie des actes ou des activités de la vie quotidienne d'une personne en perte d'autonomie, du fait de l'âge, de la maladie ou

d'un handicap. Il peut s'agir d'aider son proche pour le ménage, les courses, les repas, les soins, la toilette, etc., mais aussi de réaliser pour lui des démarches administratives, coordonner l'intervention des différents professionnels, l'accompagner aux rendez-vous mé-

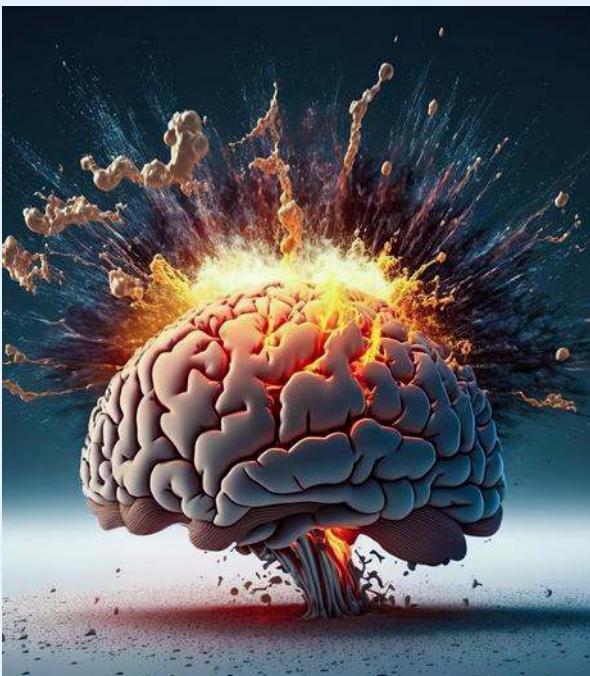
diaux... Toutes entreprises confondues, on estime qu'environ 7,6 millions de personnes apportent de l'aide à un proche en perte d'autonomie. Parmi eux, plus d'1 sur 2 est salarié. Il s'agit d'un vrai enjeu de société dont chaque branche doit s'emparer ! Comme nous le montre le rapport de la Drees publié en mai 2023, l'aide a des impacts différents sur le proche aidant selon le niveau de limitation de la personne aidée, le lien qu'il a avec elle, le nombre d'heures consacrées à l'aide, ainsi que le fait d'être ou non le seul aidant pour cette personne. Néanmoins, la plupart des proches aidants qui sont également salariés font face à des défis communs.

© Adobe Stock



L'aide : transformons un défi individuel en une aventure collective !

Il faut avoir conscience qu'il y a des risques qui pèsent sur la santé mentale et la santé physique des proches aidants, d'autant plus lorsqu'ils sont seuls à aider une personne très dépendante. Engageons-nous à leurs côtés pour les aider à aider !



© Adobe Stock

Proches aidants : de fortes contraintes qui impactent la santé physique et mentale

Ils ont souvent des contraintes financières : perte de revenu entraînée par l'aide, éventuellement soutien financier du proche aidé. Ils doivent aussi jongler entre vie professionnelle, personnelle et familiale, et les tâches qu'ils accomplissent en tant qu'aidant. Des solutions existent pour les accompagner : des congés spécifiques¹, des aides au répit... Malakoff Humanis Action Sociale Retraite a réalisé 2 guides pour sensibiliser les établissements scolaires sur la situation des proches aidants et accompagner les salariés concernés :

- [Un guide à destination des employeurs et de tous les salariés](#) pour comprendre ce qu'est un proche aidant et avoir une vision générale des aides qui peu-



© Adobe Stock

1^{ère} action mise en place par la branche : sensibiliser et écouter les proches aidants

Un questionnaire accompagne la lettre qui a été distribuée aux salariés.. Il permettra à la branche de recueillir les problématiques rencontrées et les bonnes pratiques pour une meilleure conciliation vie pro/vie perso.

Sensibiliser et recueillir les expériences des proches aidants : des premières étapes indispensables pour les travaux paritaires

vent exister, et notamment des congés légaux ;

- [Un guide à destination des salariés proches aidants](#) pour découvrir les aides de vie, les aides financières, les solutions de répit, etc.

Le groupe de travail paritaire RSE, créé en septembre 2022, s'est emparé du sujet de la conciliation vie per-

sonnelle/vie professionnelle des salariés aidants. En 1^{er} lieu, une [lettre](#) a été distribuée aux salariés afin de diffuser un 1^{er} niveau d'information dans tous les établissements scolaires et de recueillir, via un questionnaire, les retours d'expériences de salariés concernés par l'aide.

¹Congé de proche aidant, de présence parentale et de solidarité familiale

Article rédigé par Aude Durand, chargée de mission développement RH au sein de la Fédération nationale des Ogec

© Adobe Stock



| Le télétravail : une opportunité à saisir dans nos établissements

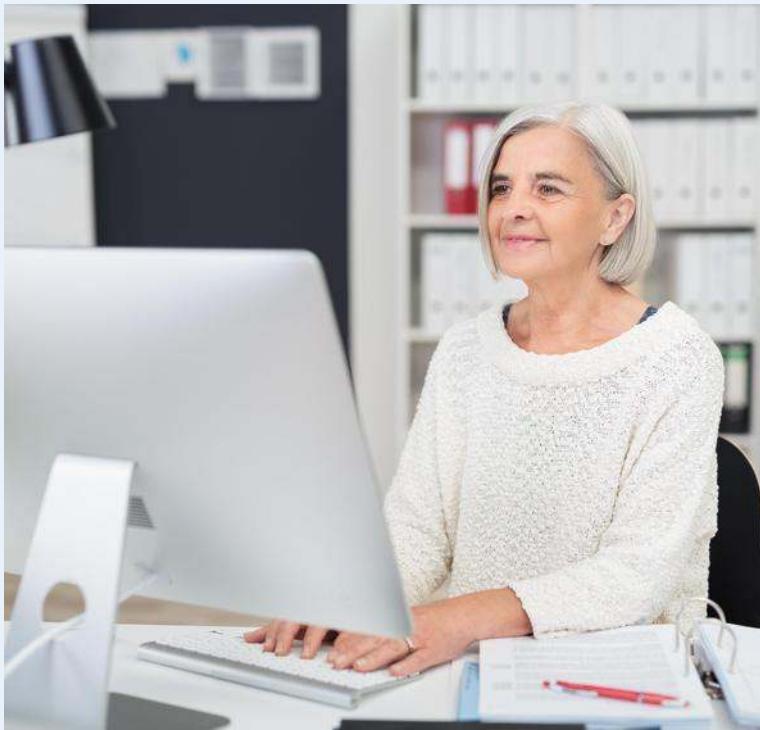
Télétravailler, est-ce réservé aux start-uppeurs et jeunes cadres dans le digital ? Non ! Le télétravail peut être mis en place pour beaucoup de salariés, même dans des métiers qui semblent ne pas s'y prêter à priori. En tout état de cause, chaque établissement scolaire peut organiser le télétravail pour tout ou une partie de son personnel.

Le télétravail désigne toute forme d'organisation du travail dans laquelle un travail qui aurait également pu être exécuté dans les locaux de l'employeur est effectué par un salarié hors de ces locaux de façon volontaire en utilisant les technologies de l'information et de la communication. Concrètement, les modalités pratiques du télétravail sont à définir dans un accord d'entreprise, dans une

“ Chaque établissement scolaire peut organiser le télétravail pour tout ou une partie de son personnel.

charte rédigée par l'employeur ou éventuellement par accord entre salarié et employeur. Pour s'adapter à la diversité des emplois présents au sein d'un établissement, il sera par exemple possible de

définir un nombre de jours de travail différent selon la nature du poste occupé. On pourra aussi par exemple imaginer que les salariés occupant des postes administratifs bénéficient d'un ou deux jours



© Adobe Stock

I Des fiches pratiques pour vous accompagner

de télétravail par semaine, tandis que les salariés en vie scolaire bénéficient d'un ou deux jours par mois pour leur permettre de se consacrer à la rédaction de bilans, rapports... Le groupe de travail RSE et la CPPNI sont actuellement en train de retravailler et d'étoffer l'article 51.1.11 de la Convention collective afin de donner un cadre général et de rappeler que la mise en place du télétravail est possible dans tous les établissements de la branche. Pour vous accompagner dans la mise en place du télétravail dans votre établissement, nous mettons à votre disposition des fiches pratiques comprenant des modèles d'accord et des ressources de l'Anact :

- [Le télétravail | Isidoor](#)
- [Les risques et les mesures de prévention | Isidoor](#)

Article rédigé par Aude Durand, chargée de mission développement RH au sein de la Fédération nationale des Ogec

Le télétravail, un mode d'organisation accessible à tous les établissements

Secrétaires, comptables, assistants, coordinateurs, responsables financiers, chargés de projet, et même les personnels de vie scolaire, beaucoup de postes comportent des activités télétravaillables. De une journée par mois jusqu'à trois ou quatre jours par semaine, à chaque établissement scolaire de trouver, pour les différents postes, les modalités qui conviennent le mieux, et de les formaliser dans un accord ou une charte. Pour en savoir plus, nous vous invitons à télécharger les fiches pratiques sur Isidoor.

”

Pour une meilleure conciliation de la vie personnelle et de la vie professionnelle, pensez au télétravail.



Anticiper la charge administrative du contrat de votre apprentis

La charge administrative du contrat d'apprentissage ne doit plus être un frein au recrutement ! La Fédération nationale des Ogec y a consacré un webinar où vous trouverez toutes les informations pour compléter avec justesse le Cerfa et gagner du temps sur les délais d'instruction afin de sécuriser la perception de l'aide à l'embauche d'alternants.

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail de type particulier car il permet à un jeune de suivre en alternance des périodes de formation en centre (CFA) et en entreprise afin d'acquérir une certification professionnelle. Depuis 4 ans, le dispositif a connu un essor

exponentiel dans nos établissements scolaires notamment grâce aux aides accordées par l'État, mais aussi avec la fin des contrats aidés. Dans le cadre du recrutement d'un apprenti, l'établissement doit formaliser l'embauche via un Cerfa dédié qui est commu-

niqué à l'Opco (ici Akto) en tant qu'employeur accompagné d'une convention de formation établie par le CFA. Au regard des difficultés pour compléter le formulaire Cerfa du contrat d'apprentissage, la Fédération nationale des Ogec a organisé un webinar pour présenter les informations essentielles du contrat sur lesquelles il ne faut pas se tromper (NIR, date, rémunération, déroulement du contrat, etc.) et offre un accès à une aide documentée : vous pouvez retrouver le support de la présentation ainsi que le replay sur notre site, diverses ressources sur [Akto.fr](#) et des simulateurs de coût contrat et de rémunération en fonction de certaines caractéristiques.

© Adobe Stock



Regardez le replay et téléchargez la documentation pour préparez votre rentrée !

Nous vous invitons à voir le replay du webinar qui a eu lieu le 6 juillet et à télécharger le support de présentation, véritable guide pratique pour assurer une bonne complétion du formulaire Cerfa.

Un grand merci à Emilie Julien, directrice de l'Agence Excellence Pro, et à Alexis Guitard, responsable du pôle administratif Apprentissage chez Akto, d'avoir coanimé le webinar sur le formulaire Cerfa du contrat d'apprentissage.



CQP Attaché de gestion : les sessions de formation ont démarré !

Le CQP Attaché de gestion créé par la branche EEP est composé de 4 blocs certifiants et autonomes : un parcours sur mesure est ainsi possible ! L'ARES à Montreuil et de l'ISFEC AFAREC à Paris sont les deux organismes de formation habilités. Les premières journées de formation ont eu lieu début juin avec les deux organismes.

Ainsi, "les premiers candidats sont entrés en formation à l'ARES selon un planning individualisé, adapté à leurs besoins, prenant en compte les réalités de terrain. L'ensemble de la formation est coconstruite par l'équipe de formateurs. Nos engagements pédagogiques s'ins-

crivent en cohérence avec la pédagogie des formations des CQP de Vie Scolaire : individualisation des parcours, méthodes pédagogiques dynamiques et impliquantes, promotion des personnes, intelligence collective et accompagnement sur mesure", nous précise

Hélène de Bellevue, directrice de l'ARES. L'organisme de formation ISFEC AFAREC a quant à lui démarré sa première session de formation le 12 juin dernier avec 16 candidats venus de cinq régions. Quatre journées ont ainsi eu lieu en présentiel qui ont "*donné envie d'entrer dans une posture d'encaissement nouvelle qui provoque des déplacements par rapport à la gestion du temps, à la nécessité d'analyser et de formuler des "pourquoi ?" et à mieux maîtriser les visées du projet d'établissement : un grand merci aux stagiaires pour leur implication !*", nous confie Claude Bauquis, responsable Formation Continue au sein de l'ISFEC AFAREC.

Le CQP Attaché de Gestion : un tremplin pour booster votre carrière, inscrivez-vous !



Focus sur le bloc de compétences 2 consacré au management d'une équipe de gestion

Ce bloc dédié au management permet de confirmer ou de développer des compétences liées à la gestion de proximité d'une équipe au quotidien : planifier le travail, conduire des réunions, déléguer des activités, gérer les conflits, etc.

Cette certification s'adresse aux comptables, attachés de gestion, cadres de gestion, adjoints ou chefs d'établissement...

Pour toute question, vous pouvez contacter l'ARES : assistantformation@ares.asso.fr et l'ISFEC AFAREC : c.bauquis@isfec-idf.net

[LE GRAND ANGLE]

*Début des sessions de formation en septembre © Adobe Stock*

Compétences clés du numérique : une certification phare à destination des salariés en illélectronisme

La maîtrise des compétences numériques contribue à la réduction de la fracture numérique qui touche une partie importante de la population en France. La certification de la branche vise ainsi à apporter une réponse opérationnelle à l'acquisition de compétences-clés en numériques dans les situations d'illectronisme. Le référentiel est composé de 8 compétences. Une attention particulière est notamment portée sur la vulgarisation de l'utilisation des outils numériques (sur l'utilisation du smartphone par exemple), tout en permettant aux candidats d'acquérir une réelle autonomie sur les compétences numériques de base acquises quant à elles sur les outils et les interfaces numériques de leur quotidien.

*Osez le numérique: inscrivez-vous aux formations ! © Adobe Stock*

Habilitation de 3 ans pour les organismes de formation après un appel d'offres

Il s'agit de l'Institut Catholique de Paris, de l'IFEAP à Angers et de l'ISFEC Saint Martin à Tours (ce dernier propose une réponse en consortium avec le réseau des ISFEC). Pour toute information : contactez les organismes.

La certification sur la conduite de la transformation numérique pour les cadres et les salariés en situation de management est toujours accessible

L'IFEAP propose un parcours de formation intitulé : "Conduire la transformation numérique dans le secteur en lien avec la communauté éducative". La formation est d'une durée de 39h et se passe 100% en distanciel. La certification se compose de 6 compétences, et notamment : choisir les outils numériques

pour manager et soutenir la participation des équipes aux projets de l'établissement scolaire, accompagner la montée en compétences numériques des équipes à la prévention de la surcharge informationnelle et à la sécurité numérique, etc. À noter dans vos agendas : prochaine session en janvier 2024 !

La certification portée par l'Interbranches EEP est en cours d'inscription au Répertoire spécifique de France Compétences. Pour toute information, n'hésitez pas à contacter l'organisme de formation l'IFEAP : ifeap@ifeap.cneap.fr



Zoom sur le métier de coordinateur de vie scolaire : témoignage

Clément Lemaire est "Responsable de vie scolaire" au sein de l'Ensemble scolaire Saint-Germain de Charonne-La Salle à Paris dans le 20^{ème} arrondissement. Engagé depuis 10 ans au sein de la vie scolaire de nos établissements. Il est titulaire du Certificat de Coordinateur de Vie Scolaire (CVS) depuis 2018 et est également membre de jury évaluateur des CQP.

Jeune coordinateur de vie scolaire, il y a quelques années, Clément Lemaire a eu l'opportunité de se professionnaliser à l'aide du CQP en co-construction avec son établissement. Le parcours répond aux besoins du terrain et est exprimé en blocs formatifs. Membre

de jury à l'ARES (organisme de formation), il met son expérience au profit des candidats. Ainsi, même si la première mission du jury métier est l'évaluation des compétences du référentiel, c'est aussi la "chance de forcer la rencontre". Le CQP CVS est avant tout une forma-

tion adaptée aux besoins de notre réseau et totalement adaptable : c'est à la fois un accompagnement individualisé une approche par les compétences et une exigence métier. C'est pour répondre à ces enjeux et à l'évolution des métiers que la branche de l'EPNL s'est engagée dans une refonte du référentiel. Clément Lemaire a participé aux travaux qui aboutiront à la prochaine rentrée. En plus des 4 blocs de compétences, un nouveau bloc de compétences a été ajouté : il prendra en compte le harcèlement en milieu scolaire et la protection des publics fragiles. Ainsi, le CQP professionnalise, au plus près des besoins actuels des établissements scolaires privés.

La dimension religieuse et pastorale de chaque établissement donne du sens au métier



La force de notre engagement : placer l'élève au cœur de la pédagogie et de l'éducatif

"L'Enseignement catholique c'est l'accueil de tous, c'est prendre les jeunes dans leur globalité. Il veille ainsi à ce que chacun d'eux se sente appartenir à la communauté éducative dans laquelle les élèves et les familles sont pleinement investis".

Un grand merci à Clément Lemaire pour son témoignage éloquent sur l'engagement de la montée en compétences des salariés de vie scolaire avec le CQP CVS de l'Interbranches EEP Formation. Propos recueillis par Aurélie Delgove (Fédération nationale des Ogec)

Les CQP de vie scolaire : un bilan 2021-2022 positif !

Depuis 2021, les CQP (Certificats de Qualification Professionnelle) Éducateur et Coordinateur de Vie Scolaire sont structurés en blocs de compétences, laissant ainsi aux candidats une plus grande liberté dans l'organisation de leur parcours. Important à savoir : ces 2 CQP sont enregistrés au Répertoire de France Compétences et éligibles au CPF.

Plus de 600 candidats se sont inscrits au parcours CQP de Vie Scolaire ces deux dernières années, ce qui représente plus du double des personnes inscrites en comparaison avec les années 2019 et 2020. Plus de 60% choisissent le CQP Coordinateur de vie scolaire. Le

taux de réussite aux jurys métier est élevé et atteint 85% pour les deux certifications confondues. Au total, sur les deux dernières années, plus de 360 candidats ont certifié l'intégralité de leur CQP (soit les quatre blocs de compétences), dont 60% de femmes et

40% d'hommes. La majorité des certifiés titulaires CQP a entre 36 et 50 ans (64%), 19% ont entre 20 et 35 ans et 17% sont âgés de plus de 50 ans. Quand ils commencent leur parcours CQP de Vie Scolaire, 45% des candidats ont un niveau BAC (niveau de qualification 4) ou infra. Depuis la réforme de la formation professionnelle en 2018, l'inscription de parcours au Répertoire National des Certifications Professionnelles permet d'attribuer un niveau de qualification des certifications professionnelles obtenues. Ainsi, le CQP Éducateur de Vie Scolaire donne une équivalence de niveau BAC et le CQP Coordinateur de Vie Scolaire une équivalence de niveau BAC +2.

Afin de valider les compétences acquises les candidats sont évalués en jurys métier



Un suivi régulier de tous les certifiés CQP est assuré par la CPN EEP Formation

Dans le cadre de la réponse à l'obligation de France Compétences¹ de suivre les cohortes des CQP de l'Interbranches, les titulaires des CQP sont sollicités régulièrement par le certificateur afin d'assurer le suivi de leur progression professionnelle.

¹Les jurys métier sont organisés par les 4 organismes de formation habilités : l'ARES à Montreuil, le CREFI à Saint Herblain, l'IFEAP à Angers et l'ISFEC DES ALPES à Seyssinet-Pariset.



Comment aider les Ogec à mieux appréhender le handicap dans les établissements ?

Si les établissements scolaires sont très impliqués dans l'accueil des élèves et étudiants en situation de handicap, il n'existe aujourd'hui pas de politique handicap formalisée à l'échelle de la branche pour les salariés des Ogec. Les acteurs du paritarisme ont donc souhaité s'emparer du sujet et mettre en place une véritable politique en la matière. Et les enjeux sont grands : la branche compte des salariés susceptibles d'être confrontés à des handicaps résultant de la vie, de maladies professionnelles ou d'usure professionnelle. Ces problématiques touchent davantage les séniors de plus de 55 ans (18% des effectifs de la branche) et les plus exposés à la pénibilité (entretien, restauration, maintenance, aide maternelle etc.). L'intégration de salariés en situation de handicap est

aussi un autre enjeu pour la branche et en particulier pour les établissements d'au moins 20 salariés¹ assujettis à l'OETH². Dans ce contexte, les acteurs du paritarisme ont souhaité s'engager pour les aider à remplir leur obligation d'emploi, faciliter l'intégration et le maintien des personnes en situation de handicap. Après avoir réalisé un état des lieux de l'emploi des personnes en situation de handicap, les partenaires sociaux souhaitent engager des mesures fortes et opérationnelles pour les établissements scolaires : déploiement d'un plan massif d'information et de sensibilisation sur le recrutement, intégration, maintien dans l'emploi. La branche compte sur [l'Agefiph](#) qui propose des aides et un accompagnement pour l'emploi des personnes en situation de handicap.



¹Les ETP (Équivalent Temps Plein)

²L'obligation d'emploi de travailleur handicapé

| Des hommes et des territoires

- 23 Retour sur la session de travail du GTLS à Bordeaux
- 25 Concours Cube.S : l'Ille-et-Vilaine s'engage
- 27 Croix Blanche x GRDF : un partenariat gagnant
- 29 Faire classe dehors
- 31 Formations Isidoor : être au plus près des territoires
- 32 L'essor de l'apprentissage





Le Groupe technique "locaux scolaires" s'est réuni à Bordeaux pour une session de travail et de visites des campus bordelais

Le Groupe technique "locaux scolaires" (GTLS) de la Fédération nationale des Ogec s'est réuni à Bordeaux le 4 juillet. L'occasion pour les responsables immobiliers qui la composent de découvrir de beaux projets immobiliers menés à Bordeaux. Après une journée de travail au cœur de l'Espace Beaulieu, dans un cadre exceptionnel qui abrite la maison diocésaine, ils ont été accueillis sur le Campus François d'Assise par Isabelle des Bourboux, ancienne directrice diocésaine qui a piloté le projet de ce campus, et Nicole Lalanne, présidente de la Fédération départementale des Ogec de Gironde. Depuis février 2023, ce campus rassemble, sur une surface totale d'env. 10 000 m², le réseau de l'Enseignement catholique de Nouvelle-Aquitaine : direction diocésaine, Fédération dépar-

tementale des Ogec, Apel, Ifsec... ainsi que l'École de la 2^e chance, l'Aspect Aquitaine (Centre de Formation en Apprentissage) ou encore l'école d'ingénieur JUNIA. La diversité des formations et l'aménagement des espaces communs font de ce site un lieu de rencontres, de collaborations et de partages, ouvert sur ce nouveau quartier à proximité de la gare. Ce lieu se veut avant tout un lieu d'éducation répondant à un déficit de présence de l'Enseignement catholique dans l'enseignement supérieur, notamment dans les formations scientifiques. Ce bâtiment écoresponsable réparti sur 8 niveaux accueillera à la rentrée 1 300 étudiants et proposera une résidence étudiante de 80 logements. 30 millions d'euros ont été consacrés à ce projet innovant, qui ont en partie été financés par

Une partie des membres du GTLS réunis à Bordeaux pour une session de travail conviale et fédérative © SP



En bas : Frédérique Arnaud, Nicole Lalanne, Sophie Pouverneau / Au milieu : Gaëlle Garcia, Priscille du Merle, Alain Laflorentie, Jacques Dautais / En haut : Jean Bontan et François Beauvineau

des subventions de la région et de Bordeaux (respectivement 6 et 3 millions d'euros). Le GTLS a visité ce site qui a misé sur l'innovation technologique et pédagogique et a ainsi découvert le *learning center* (bibliothèque et services liés aux nouvelles technologies), une *classlab* (lieu d'expérimentation éducative ayant pour vocation d'imaginer les espaces pédagogiques de demain, mais aussi les nouvelles manières d'enseigner.) ou encore du mobilier et des équipements "high-tech" permettant de faire de ce site un lieu de formation connecté, notamment sur les besoins des entreprises. Pour clore la visite, les membres du GTLS ont emprunté l'escalier monumental



reliant le parc du quartier Armagnac aux terrasses arborées, et menant également à l'oratoire qui domine le site. Il symbolise surtout l'accès à la connaissance. Ils ont ensuite pu s'installer sur l'immense escalier-grardin en bois situé dans le vaste hall d'entrée de ce bâtiment ultramoderne avant de rejoindre le campus Le Mirail pour la visite de l'école supérieure de

design. Gérard Coucharrière, chef d'établissement de l'ensemble scolaire Le Mirail, et Jean-Victor Santos, directeur du campus Immaconcept, leur ont fait découvrir ces locaux achetés plus de 15 ans auparavant pour accueillir une filière d'arts appliqués en constante évolution et complétée de formations en design (graphique, d'espace, commercial et événementiel). En 2017, les locaux devenant trop petits, la rénovation de la chapelle est lancée pour permettre d'accueillir les 300 étudiants dans un espace convivial. Deux visites constructives pour les membres du GTLS qui ont librement pu échanger avec les équipes locales sur ces projets innovants. Le lendemain, la session de travail a repris à l'espace Beaulieu. Au programme : l'organisation de la Journée Immobilier du 16 novembre et du contenu attendu. La thématique retenue : l'énergie et la nécessité pour les établissements scolaires de moins et mieux consommer, et de se tourner vers de nouvelles solutions énergétiques. Une année 2023-2024 qui s'annonce déjà riche en beaux projets pour les membres du GTLS.

Rendez-vous le 16 novembre 2023 pour la Journée Immobilier organisée en format hybride où acteurs de l'Enseignement catholique et de la rénovation énergétique viendront partager leurs expériences. Le programme détaillé de cette journée sera communiqué à la rentrée.

Article rédigé par Sophie Pouverreau, juriste au sein de la Fédération nationale des Ogec, en charge des enjeux liés à l'immobilier scolaire et coordinatrice du Groupe technique "locaux scolaires" (GTLS)



Annyvonne Grisard
DAF du collège-lycée de l'Assomption (35)

Les établissements d'Ille-et-Vilaine s'engagent dans le concours Cube.S

La direction diocésaine d'Ille-et-Vilaine a soutenu la démarche Cube.S (Challenge Climat, Usages, Bâtiments Enseignement Scolaire) et mobilisé 9 établissements du réseau dans ce dispositif. Au collège-lycée de l'Assomption à Rennes, les éco-délégués accompagnés par des professeurs et des membres du personnel, ont animé une semaine de sensibilisation sur les économies d'énergies.

Les élèves de la section arts-plastiques du lycée ont créé 2 mascottes : Lilly l'Énergie et Bobby l'Écologie. Les éco-délégués ont ensuite créé des visuels avec ces 2 mascottes qui rappellent des messages de bonnes pratiques comme par exemple, *Lilly* : "Économisez moi, je m'épuise", affichés dans chaque classe au niveau des interrupteurs ou *Bobby* qui, lui, rappelle, "Si t'es futé, éteins ton PC". Pour sensibiliser plus largement les autres élèves, le groupe a organisé un jeu de l'oie sur les questions d'économie d'énergie. Tous les participants au jeu se sont vu remettre un guide :

Effectuer les bons éco-gestes au quotidien. Un arbre à idées a aussi été construit permettant à chaque élève d'accrocher ses propositions sur ces thématiques. Un chef de projet au Cerema¹ est intervenu auprès des éco-délégués pour les former de façon ludique (escape games, kahoot) afin qu'ils soient ensuite ambassadeurs auprès des autres élèves du collège et du lycée. Une visite des chufferies et du réseau de chaleur de la ville de Rennes a permis d'expliquer les enjeux d'un bon réglage des températures. En tant que membre du comité de pilotage, j'ai décrit les



Lilly : "Économisez-moi, je m'épuise"



L'arbre à idées



Jeu de l'oie sur les questions d'économies d'énergie

¹Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité, l'aménagement, co-organisateur du concours
Photo en haut de la page : Mme Waendendries professeur de SVT / Crédit photos © Collège-lycée Assumption Rennes



actions effectuées, pour réduire les consommations d'énergie : meilleur suivi du réglage des chaufferies par le personnel de maintenance avec une baisse de la température des locaux de 1 degré, journée pull, suppression des radiateurs dans les couloirs, détecteurs de présence dans les couloirs, nettoyage régulier de l'espace du serveur pédagogique, installation de volets solaires à l'internat, changement des fenêtres façade nord, raccordement à la chaudière à bois de la ville, changement progressif des luminaires par des leds. Ensemble, élèves, enseignants, personnels : tous sont décidés à relever le défi de la transition écologique !



Pour aller plus loin : Cube.S devient ACTEE Cube.S

Depuis son lancement en 2019, 1 000 lycées et collèges, dont 112 établissements catholiques d'enseignement, ont fait le pari des économies d'énergie avec le concours CUBE.S. L'aventure continue en 2023-2024 avec l'intégration de ce challenge au programme ACTEE + porté par la FNCCR (Fédération nationale des

collectivités concédantes et régies). Il est toujours homologué par le Ministère de l'éducation nationale et, à ce titre, financé par les Certificats d'économie d'énergie (CEE). Le prix d'inscription est désormais de 2 000€ HT par collège et 3 000€ HT par lycée (avec un minimum de 6 établissements par territoire inscrits) pour un an de concours et d'accompagnement, ainsi qu'un suivi des consommations sur une année supplémentaire. Le programme prévoit 3 typologies d'actions : assistance au montage et à l'animation d'un réseau d'établissements candidats dont une partie des réunions se fera en visio-conférence, mise à disposition d'une formation opérationnelle des équipes pilotes, accompagnement d'un seul établissement sur site (pour les autres : échange personnalisé à distance). Tous les candidats ont accès à de nombreuses ressources. Au delà d'un bilan quantitatif, le challenge permet également de favoriser les échanges, de (re)lancer une dynamique dans l'établissement et de contribuer aux démarches E3D.

En savoir + : www.cube-s.org

La transition énergétique est l'un des enjeux majeurs de la décennie en cours. En moyenne, ce sont 10% d'économies d'énergie réalisées en un an par les candidats grâce à la mise en œuvre d'actions à faibles investissements à la fois sur l'usage et sur l'exploitation.

Témoignage d'Annyvonne Grisard, DAF du collège-lycée de l'Assomption (Rennes), éclairé par les précisions sur Cube.S de Sophie Pouverneau, en charge des enjeux liés à l'immobilier scolaire au sein de la Fédération nationale des Ogec



Vers une démarche globale de performance énergétique et environnementale

L'[Institution la Croix Blanche](#) située à Bondy dans le département du Nord (59) s'est engagée dans une démarche de performance énergétique. Pour faire de cet engagement un succès, [GRDF](#) et l'[Institution la Croix Blanche](#) ont conclu un partenariat en 2021 dans l'objectif de coconstruire plusieurs actions simples, réalisables et mesurables. GRDF partage avec nous cette expérience pleine de sens et revient sur ce partenariat.

L'[Institution la Croix Blanche](#) est un gros établissement qui accueille près de 2 200 élèves, de l'école maternelle au lycée. Elle se compose de plusieurs bâtiments : salles de classe et bâtiments annexes comme le gymnase, la salle de restauration ou encore le laboratoire. Fin 2021, l'institution nous a fait part de sa difficulté à bien appréhender les obligations du décret tertiaire. Nous lui avons proposé un accompagnement dans la mise en œuvre de ces obligations, et plus globalement dans la transition énergétique. Une convention de partenariat a été signée.

Deux volets sont prévus dans ce partenariat

1^{er} volet : phase d'étude. Menés par un bureau d'étude, un audit et une simulation thermique de tous les bâtiments ont été réalisés. Ceci a permis de définir un plan d'actions pour atteindre les objectifs de réduction imposés par le décret tertiaire. Pour rappel, le DEET impose des réductions de l'ordre de 40% d'ici 2030, 50% en 2040 et 60% en 2050. Des travaux ont ainsi été préconisés et le volet économique intégré. Nous avons aussi accompagné l'institution dans ses échanges avec le bureau d'études, notamment pour les résultats et solutions proposées.

Dispositif Éco-Energie Tertiaire (DEET) : GRDF est prêt à vous accompagner !

Le décret tertiaire demande à tous les bâtiments tertiaires de plus de 1 000 m² existants de réaliser des économies d'énergie dès 2030. Les établissements scolaires en tant que bâtiments tertiaires sont directement concernés : GRDF peut vous aider à répondre aux enjeux du DEET.

© GRDF



L'établissement © Institution la Croix Blanche





2^e volet : angle pédagogique. Nous sommes en premier lieu intervenus auprès de l'équipe d'encadrement et de l'équipe enseignante lors de la journée de pré-rentrée en 2022. Objectif : parler mix énergétique, enjeux de la transition énergétique, et réfléchir ensemble aux actions et aux gestes qui pouvaient être menés auprès des élèves, en s'adaptant à chaque niveau. Cette journée a été un vrai succès, à la fois pour GRDF et pour les professeurs de l'institution. Les groupes de travail ont été très productifs et beaucoup d'idées ont émergé de ces échanges. Des actions ont été prévues au cours de l'année scolaire 2022-2023 et ce, pour chaque niveau scolaire.



Une belle action que l'on peut retenir fut la visite de l'unité de méthanisation de Gouy Sous Bellonne (62) le 6 juin dernier par des élèves de terminale qui leur a permis de découvrir le fonctionnement d'une unité de méthanisation et de voir comment les biodéchets étaient collectés puis valorisés pour produire du biométhane. Cette journée fut une réussite qui a permis

de concrétiser la production de gaz vert. GRDF est un acteur très présent dans les territoires pour accompagner les clients dans la transition énergétique. Actuellement, plus de 591 sites produisent du biométhane en France, ce qui représente plus de 10 TWh annuel soit la consommation de plus de 2,5 millions de logements neufs se chauffant au gaz.

Contacts partenariat

GRDF : Valérie Montrop-Hippolyte
valerie.montrop-hippolyte@grdf.fr

Institution la Croix Blanche : Christelle Nourisson
christelle.nourisson@lacroixblanche.org

Contacts locaux

Nord-Ouest : Christophe Fernandes
christophe.fernandes@grdf.fr

Centre-Ouest : Fabrice Simon/fabrice.simon@grdf.fr

Sud-Ouest : Gilles Gonzalez/gilles.gonzalez@grdf.fr

Ile-de-France : Maud Wiesener
maud.wiesener@grdf.fr

Est : Pascal Maugren/pascal.maugren@grdf.fr

Sud Est : Mickaël Cerro/mickael.cerro@grdf.fr

Si vous avez une question sur le gaz vert ou sur sa réglementation, ou si vous souhaitez en savoir plus sur cette énergie renouvelable et locale, rendez-vous sur notre [site web](#). GRDF est à votre écoute pour vous aider à répondre aux enjeux du Dispositif Éco-Énergie (DEET).



La classe dehors : une matinée par semaine pour les élèves de maternelle de l'école Notre Dame à Tiffauges (Vendée)
© Véronique Barbeau

Sortons de la classe pour apprendre autrement !

L'école du dehors désigne une démarche pédagogique qui consiste à sortir de la salle de classe pour en-seigner autrement en se rendant régulièrement dans un espace naturel et culturel proche de l'école. Souvent assimilé à l'éducation à la nature, ce concept dépasse ce cadre : c'est tout ce qui consiste à sortir des murs de la classe pour aller découvrir ce qui nous entoure : les espaces naturels et la ville.

Les premières rencontres internationales de la classe dehors ont eu lieu à Poitiers du 31 mai au 4 juin sous le haut patronage du Ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. Ses bienfaits sont nombreux : augmentation du bien-être, de la confiance en soi, réduction du stress, stimulation de la concentration, des capacités motrices, apprentissage par différents canaux sensoriels... permet-

“ Être en classe dehors représente de nombreux bénéfices pour les élèves de la maternelle au CM2”

tant un meilleur ancrage dans la mémoire, l'exploration du monde extérieur, le développement de la créativité et de la curiosité ou encore compréhension de l'environnement qui entoure les élèves...

Cela nécessite parfois l'aménagement d'espaces extérieurs : végétalisation de la cour, création de potagers ou de poulaillers. Estelle Bouteiller, cheffe d'établissement¹ partage avec nous son expérience.

¹Estelle Bouteiller, cheffe d'Établissement de l'école Notre Dame à Tiffauges accompagne les établissements de Vendée dans la mise en place des classes dehors. Elle revient avec nous sur cette démarche pédagogique.



La bonne pratique

Pourquoi vous être lancée dans cette démarche ?

Nous n'apprenons plus rien sur le monde qui nous entoure : les arbres, les fleurs, la nature... Nous travaillons avec des images plastifiées : l'abstrait avait pris le dessus sur le concret. Je m'intéressais aussi à la pédagogie Montessori qui aide l'enfant à se construire pleinement en harmonie, notamment avec son milieu naturel. Une rencontre avec une personne qui faisait la classe dehors m'a convaincue de me lancer.

Quels sont les intérêts d'une telle démarche ?

Ils sont multiples. Tout d'abord, c'est une façon de re-joindre tous les élèves. À l'extérieur de la classe, ils sont plus ouverts, plus épanouis, plus spontanés et se sentent plus libres. Ils s'émerveillent de tout et le partagent avec leurs camarades. Cela leur apporte une sensibilité avec l'environnement qui les entoure. Ils apprennent plus en manipulant. Cela développe le sensoriel et la coopération entre les élèves qui développent leurs connaissances dans les domaines du vivant, mais aussi le langage du corps. Quand la classe dehors a lieu le matin, cela permet de profiter

d'un temps apaisé en classe et de favoriser la concentration. De plus, les apprentissages sont facilités. La joie et le plaisir des enfants à aller travailler dehors sont également des bénéfices importants de cette démarche.

Identifiez-vous des freins à se lancer ?

Nous n'avons pas de programme à boucler et nul besoin de tout connaître sur la nature pour pratiquer la classe dehors même si ce peut être un frein pour cer-

Le choix d'un lieu sécurisé, qui soit à proximité de l'établissement, ainsi que la météo sont les principaux freins évoqués par les enseignants.

Une journée annuelle pour réfléchir ensemble et s'entraîner à la classe dehors

Nous réfléchissons ensemble aux activités à mettre en place. Nous suggérons quelques activités, montrons que toutes les matières peuvent s'enseigner dehors, tout au long de l'année, au rythme choisi (toutes les semaines, toutes les quinzaines, une fois par mois, par toutes saisons). Plus jeune est l'enfant, plus la régularité est importante. L'objectif de cette journée est qu'un maximum de participants se lancent.

tains. La crainte de partir seul(e) avec son groupe, la compétence des encadrants s'il y en a ou encore l'opinion des familles peuvent également peser sur ce choix. Il faut au préalable bien expliquer la démarche aux familles, d'autant plus que cela nécessite leur investissement (sac de cours spécifique, tenues adaptées, parents accompagnateurs...).

Quelles actions avez-vous mis en place dans votre diocèse pour développer les classes dehors ?

J'anime, avec 3 collègues, des matinées pour tous les enseignants qui souhaitent se lancer dans la démarche. Nous organisons une visioconférence annuelle et une demi-journée dans un établissement pour découvrir la classe dehors. Cette année, nous avions 50 enseignants inscrits, y compris des enseignants qui la pratiquent, venus chercher de nouvelles idées.

Interview réalisée par Sophie Pouverreau, juriste au sein du pôle Économie-gestion de la Fédération nationale des Ogec

Formation Isidoor : au plus près des Fédérations territoriales pour mieux accompagner les Ogec

Nous avons organisé, à l'attention des fédérations territoriales, une série de formation sur la plateforme Isidoor et plus particulièrement sur les outils spécifiques à l'accompagnement des Ogec. 4 sessions en visio leur ont permis de (re)découvrir les applications et d'améliorer leur accompagnement auprès des Ogec en matière de gestion, de ressources humaines, d'immobilier et d'accompagnement des bénévoles.

Grâce aux sessions de formations ciblées sur la plateforme Isidoor, toutes les fédérations territoriales ont non seulement pu se mettre à jour sur les dernières nouveautés, mais aussi apprendre des astuces pour utiliser les outils d'Isidoor au quotidien. Ils ont appréhendé le rôle de l'observatoire économique (Indices) et l'importance de la collecte des données qui apporte une meilleure visibilité utile à la négociation des forfaits ainsi qu'à la représentativité de notre branche. Nous avons interrogé Jean-Christophe Boyer (Fédération des Ogec de l'Orne) qui a fait, cette année encore, un travail remarquable en matière de collecte des données comptables et sociales, contribuant ainsi à l'observatoire économique. Sa collecte atteint, une fois de plus, un taux de participation de 100% !

Comment collectez-vous les données comptables et sociales ?

Au niveau comptable, comme je

prends en charge la comptabilité de l'ensemble des petites écoles qui ne sont pas rattachées à un collège/lycée, cela me permet de basculer directement leur balance comptable dans Indices, une fois les bilans réalisés. Pour chacune d'entre elles, j'assure aussi la partie sociale, cela me permet d'importer le fichier de paie directement dans Indices. Pour les autres établissements, je leur écris un mail pour qu'ils m'envoient leurs balances et leurs fichiers de paie.

Est-ce que vous avez réalisé une campagne de relance ?

Au fil des années, les établissements jouent le jeu, donc j'arrive à obtenir de leur part les données assez rapidement maintenant. Si ça n'était pas le cas, je les relance par mail.

Grâce à cette collecte, vous sentez-vous plus efficace dans l'accompagnement des Ogec de votre territoire ?

À l'issue de la campagne de collecte, je leur envoie le dossier de gestion avec les ratios et les graphiques, accompagnés d'un rapide commentaire. Cela leur permet de mieux connaître leur situation financière et de se comparer à d'autres établissements du réseau. Je communique cela aussi auprès de mon président et du directeur diocésain.

Les formations en ligne permettent de maîtriser les spécificités d'Indices et apporte une valorisation dans la restitution des données, pour mieux accompagner les Ogec et se concentrer sur leurs enjeux et leurs difficultés.

L'Enseignement catholique et l'Agence nationale Excellence Pro se félicitent de l'essor sans précédent de l'apprentissage

Mardi 16 mai, au Beffroi de Montrouge, l'Agence nationale [Excellence Pro](#) a réuni tous les CFA et les UFA de l'Enseignement catholique dans le cadre d'une journée nationale dédiée à l'apprentissage. Ce rassemblement s'inscrit dans un contexte de développement sans précédent de l'apprentissage dans l'Enseignement catholique. Les effectifs des apprentis ont progressé de plus de 130% ces quatre dernières années. Composé de 77 CFA et près de 600 établissements scolaires dispensant des formations en apprentissage, l'Enseignement catholique est ainsi devenu un acteur majeur de l'apprentissage qui accompagne 48 000 apprentis dans 535 formations, du CAP au Bac +5, sur l'ensemble du territoire. Cette journée, qui a été introduite par Carole Grandjean, ministre

déléguée chargée de l'enseignement professionnel et de la formation professionnelle, avait pour objectif de se saisir des enjeux des entreprises de demain afin d'accompagner les jeunes dans leur insertion professionnelle. Cette journée a ainsi permis aux acteurs de l'Enseignement catholique d'échanger pour :

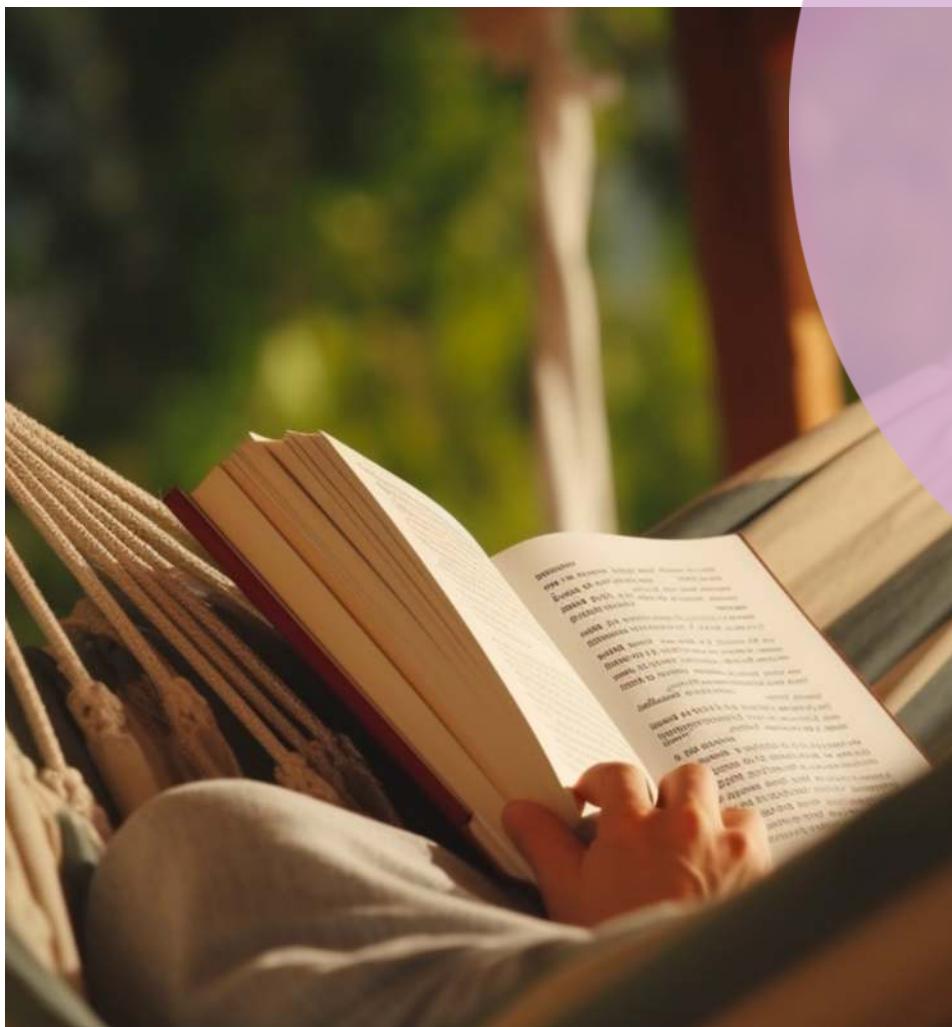
- partager leurs orientations
- ouvrir des perspectives avec les Opcos
- découvrir les travaux de Solveig Fernagu, directrice de recherche au CESI, sur la pédagogie de l'alternance
- réfléchir à l'étude prospective "L'emploi en 2030" de la Dares (la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques est la direction du Ministère du Travail qui produit des statistiques sur le travail, l'emploi et la formation professionnelle)



| Intercours

34 [La pause ludique]
Sudoku : défiez-vous !

36 [La pause spirituelle]
Prière méditative



Entrainement cérébral : saurez-vous résoudre ces grilles de sudoku ?

Règles du jeu

Un sudoku classique contient 9 lignes et 9 colonnes, soit 81 cases au total. Le but du jeu est de remplir ces cases avec des chiffres allant de 1 à 9 en veillant toujours à ce qu'un même chiffre ne figure qu'une seule fois par colonne, une seule fois par ligne et une seule fois par carré de 9 cases. Une vingtaine de chiffres sont placés, il vous reste à trouver les autres. Trois grilles pour trois niveaux de difficulté : facile, confirmé et expert.

	6		5	1	7
3	7	4	9		
					2
4	9				3 2
2		8	6	9	7 5
7	3	2			1 9
5		1	6	2	7 4
6	4		8	1	
				4	6 3

	9		4	2
		3	4	6 9
5	4	9	6	
				7
1	7			2
		1	2	7 6 9 5
2		5	9	
	1	7	8	9 4
7		3		

	4		8		2
5	3				4
8		5	9		1
2		8			4 5
4	9				8 3
					1 6
3			2	5	
1			6		2
6			5	3	

jf²
2
3

Journées
de la
Fédération
des Ogec

9, 10, 11
MARS
2023



Les replay
sont disponibles
sur YouTube



OGEC

PUISSEANCE 2

Engagé(e) et fier(e)
de mon réseau !



Palais du Grand Large
Saint-Malo



| Prenez le temps Texte de médiation

Prenez le temps de jouer, c'est le secret de l'éternelle jeunesse. Prenez le temps de lire, c'est la source du savoir. Prenez le temps d'aimer et d'être aimé, c'est une grâce de Dieu. Prenez le temps de vous faire des amis, c'est la voie du bonheur. Prenez le temps de rire, c'est la musique de l'âme.

Prenez le temps de penser, c'est la source de l'action. Prenez le temps de donner, la vie est trop courte pour être égoïste. Prenez le temps de travailler, c'est le prix du succès. Prenez le temps de prier, c'est votre force sur la terre.

-D'après un auteur inconnu